

PLAN DE FORMATION 2021-2022 CHALON 1

CYCLE 3			
18 h obligatoires comptées dans les 108 h			6h obligatoires hors 108 h
Constellations N+1	Formations prioritaires	Formation au choix	Formations Circo
9h	3h	6h	6h
<p>- 1h30 en début d'année pour fixer les modalités de travail (avec CPC?)</p> <p>- 2 x 3h (ou 3x2h) en autonomie pour préparer de nouvelles séances, une progression</p> <p>- 1h de régulation (avec CPC)</p> <p><i>en attente d'un document de cadrage</i></p>	<p>Rédaction des fiches action du projet d'école</p> <p>Savoir nager (T1 obligatoire)</p> <p>Savoir rouler (T1 et T2 obligatoire)</p>	<p>Projets départementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> → LVE → Arts → Sciences → Le numérique au service des apprentissages fondamentaux → L'école inclusive → Projet Théa → Projet danse 	<p>(sauf MAT et PEMF)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Accompagnement des plans d'équipement numériques : 3h ou 6h ou 9h sur l'ENT, l'utilisation des VPi/ENi, les usages pédagogiques des tablettes. → Climat scolaire → EMC : conférence + ateliers (avec Chalon 2?) → Projet « trop classe » (avec Chalon 2) 3h → Classes rivières 3h → Santé/ prévention 6h

CYCLE 2

18 h obligatoires comptées dans les 108 h : Constellations

18h (+ 12h en classe)

96 classes concernées soit 12 constellations d'environ 8 enseignants
→ Répartition : CP (dont GS-CP, CP, CP-CE1) en français et CE1 (CE1, CE1-CE2) en maths.
→ Services partagés : leur laisser le choix en fonction de leurs écoles d'intervention.

En attente d'un document de cadrage

6h obligatoires hors 108 h

Formations Circo

Accompagnement des plans d'équipement numériques :
3h ou 6h ou 9h sur l'ENT, l'utilisation des VPi/ENi, les usages pédagogiques des tablettes.

Autres formations (non destinées aux MAT et PEMF) :
→ Rédaction des fiches action du projet d'école 3h
→ Climat scolaire
→ EMC : conférence + ateliers (avec Chalon 2?)
→ Projet « trop classe » (avec Chalon 2) 3h
→ Santé/ prévention 6h

CYCLE 1			
18 h obligatoires comptées dans les 108 h			6h obligatoires hors 108 h
Formation obligatoire	Formations Prioritaires	Formations au choix (?)	Formations circo
9h	6 h	6 h	6 h
<p>Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : 9h (CPD + CPC)</p> <p>OU (avec formulation des vœux rang 1 et 2)</p> <p>Structurer sa pensée : 9h (CPD + CPC)</p>	<p>→ Rédaction des fiches action du projet d'école 3h</p> <p>Écoles chalonnaises : Usages pédagogiques de la tablette 3h ou 6h (avec utilisation de <i>Je valide</i>)</p> <p>Savoir nager : 3h (T1 obligatoire)</p> <p>Savoir rouler : 3h (T1 et T2 obligatoire)</p> <p>Modules Magistère 3h</p>	<p>Projets départementaux</p> <p>→ PE/ATSEM (3h ou 6h)</p> <p>→ Aménager l'espace pour mieux apprendre : 6h (avec 7 options)</p> <p>→ Projet Théa</p>	<p>→ Projet à définir avec Angélique (travail sur les albums?)</p> <p>→ Santé/ prévention 6h</p> <p>Accompagnement des plans d'équipement numériques : l'ENT, l'utilisation des VPi/ENi, les usages pédagogiques des tablettes.</p>
DIRECTEURS		T1/T2 CYCLE 2	
<p>12h de formation spécifique (à prendre sur les heures d'APC)</p> <p>Rappels : Si 1 2 classes : 30h-12 = 18h d'APC</p> <p>Si 3 à 4 classes : 18h-12h = 6h d'APC</p>		<p>Comme ils dépassent les 18+12h, prendre 6h sur les APC</p> <p>Si formations numériques suite aux équipements via les plans de</p>	

Si 5 classes et + : pas d'APC !

l'état, prendre les heures sur les 48h de conseil cycle forfaitaires.